



Responsabilité d'un syndicat intercommunal

Par **Le Pipe**, le **16/06/2008** à **09:01**

Bonjour, je suis étudiante en droit et j'aimerais avoir quelques informations:
J'aimerais en effet savoir, dans le cas où un syndicat intercommunal ne satisfait pas à son obligation de gestion des eaux usées qui lui a été confié par une commune, la commune en question peut-elle se retourner contre le syndicat, notamment quand cette mauvaise gestion cause des pollutions ? Et sur quels fondements ?
Cordialement